



DE CONNAÎTRE VOS DROITS !

Direction et conception :

Shirley Sarna

Directrice par intérim

Direction de l'éducation et de la coopération

Adaptation française du document original

Do the "Right" Thing, Know Your Rights!

Danielle Robichaud

Direction des communications

Révision :

Direction des communications

Graphisme :

Marie-Denise Douyon

Direction de l'éducation et de la coopération

Impression :

Lebonfon

Toute reproduction est permise, à la condition
d'en mentionner la source.

English version available.

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec – 2020

ISBN 978-2-550-86979-5 (PDF)

Ce document a été créé et publié en 2009 et mis à jour en 2020.

TABLE DES MATIÈRES

I LA CHARTE

Qu'est-ce que la *Charte des droits et libertés de la personne* ? 4

II LA COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE

Qu'est-ce que la Commission des droits de la personne
et des droits de la jeunesse ? 13

III ÉTUDES DE CAS

Louer un appartement 22

En toute dignité 26

L'école de quartier 29

Pas de quoi rire 33

Pas de travail le samedi 37

La sécurité ? Un travail d'homme! 43

IV VOTRE EXPÉRIENCE PERSONNELLE

Avez-vous une expérience semblable à raconter ? 46

Vocabulaire 53

V CRÉDITS PHOTOS 55

VI FEUILLE RÉPONSES 57

QU'EST-CE QUE LA CHARTE *des droits et libertés de la personne ?*

C'est une loi :

- pour nommer les droits et les responsabilités des gens;
- pour protéger les droits;
- pour combattre la discrimination.

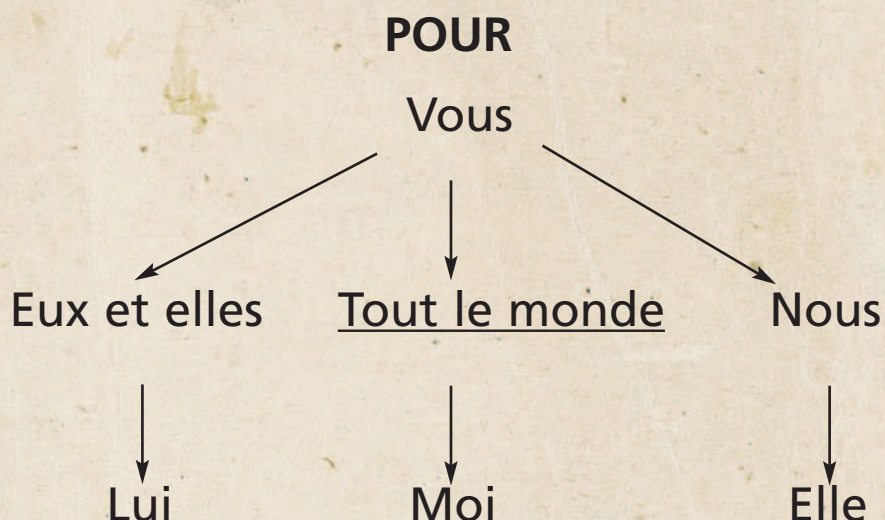


La Charte a été adoptée :

- le 27 juin 1975.
- à l'Assemblée nationale du Québec.

POUR QUI ?

Une charte des droits et libertés de la personne



LA DISCRIMINATION

On vous refuse un appartement, un emploi ou un service parce que vous êtes :

- chef d'une famille monoparentale,
- une personne immigrante,
- une personne handicapée ?

C'est possible que vous soyez victime de
DISCRIMINATION.

QUELS DROITS DANS LA CHARTE ?

Quelques droits fondamentaux :

Article 1

Vous avez le droit à la vie.



Article 3

Vous avez le droit à
la liberté de religion,



la liberté d'opinion et
la liberté d'expression.



Article 5

Vous avez le droit au respect
de votre vie privée.



Article 7

Personne ne peut entrer chez vous
contre votre volonté.

Droit à l'égalité :

Article 10

Vous ne perdez pas vos droits à cause de votre :

GENRE

RACE

COULEUR

SEXE

GROSSESSE

ORIENTATION SEXUELLE

ÉTAT CIVIL

ÂGE

RELIGION

LANGUE

ORIGINE ETHNIQUE OU NATIONALE

CONDITION SOCIALE

HANDICAP

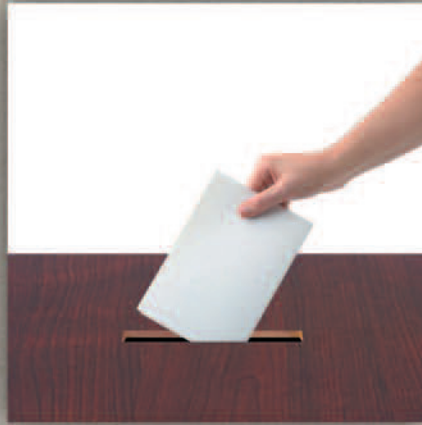
CONVICTIONS POLITIQUES



Droits politiques :

Article 22

Vous avez le droit de vote.



Droits judiciaires :

Article 23

Vous avez le droit de vous faire entendre au tribunal.

Article 28

Vous avez le droit de savoir de quoi on vous accuse.

Article 29

Vous avez le droit à une avocate ou à un avocat.

Article 33

Vous bénéficiez d'être non coupable jusqu'à preuve du contraire.



Quelques droits économiques et sociaux :

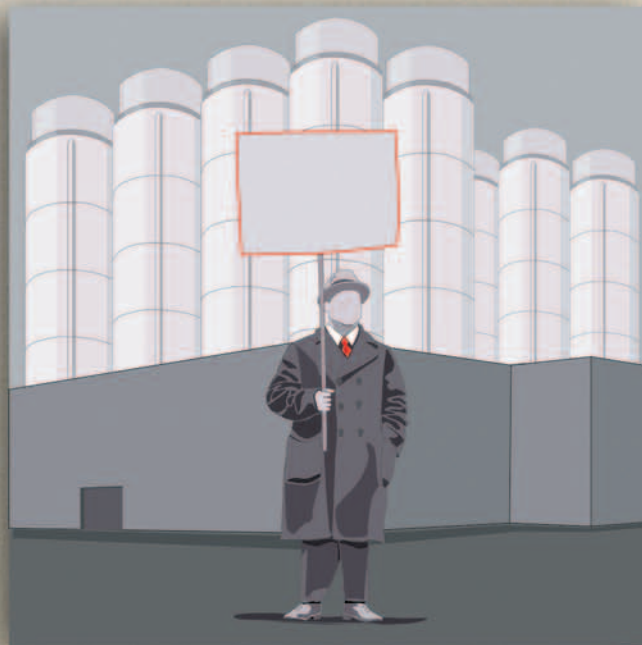
Article 40

Les enfants ont le droit d'aller à l'école.



Article 46

Vous avez le droit à des conditions de travail justes et raisonnables.



Article 48

Chaque personne âgée ou handicapée
a le droit à la protection.



Droits et responsabilités

Mes droits s'arrêtent là où commencent les
droits des autres.

Respecter l'autre, c'est ma responsabilité !

QU'EST-CE QUE LA COMMISSION des droits de la personne et des droits de la jeunesse ?

C'est un organisme
qui fait respecter
et connaître
les droits et libertés de la personne.



QUE FAIT LA COMMISSION ?

Elle protège vos droits
en offrant des services :



- d'éducation



- de médiation
et d'enquête



- d'information



- de recherche



- d'une
avocate
ou d'un
avocat



- de programmes d'accès à l'égalité

LA COMMISSION
offre ses services
d'éducation

Voulez-vous, par exemple :

- connaître vos droits ?
- savoir comment combattre le racisme ?
- savoir que faire en cas de harcèlement sexuel ?
- régler pacifiquement les problèmes ?
- connaître les droits des élèves handicapés ?

Contactez la Commission.
Réunissez d'autres personnes.
Nous nous ferons un plaisir d'organiser
une formation pour vous.
C'est gratuit.

LA COMMISSION
offre ses services
d'enquête et de médiation

Si vous croyez être victime de discrimination,
vous pouvez faire une plainte.

La Commission :

tentera de régler le problème ;

cherchera des preuves ;

proposera des solutions au problème.

La Commission peut aussi choisir
d'aller devant le tribunal.

La Commission vous protège
contre les représailles.

C'est gratuit.

LA COMMISSION
offre ses services
de recherche

SUR :

- la façon d'appliquer la Charte;
- les situations qui nuisent aux droits de la personne;
- les lois du Québec.

POURQUOI ?

- pour aider à appliquer la Charte dans la vraie vie;
- pour étudier certaines questions à la lumière de la Charte;
- pour recommander au gouvernement de modifier des lois.

LA COMMISSION
donne des conseils au sujet des
programmes d'accès à l'égalité

Q : Que fait la Commission ?

R : La Commission aide les entreprises
à préparer un programme d'accès
à l'égalité.

Q : Pourquoi ?

R : Pour donner une chance aux groupes
traditionnellement exclus de ne pas
vivre de discrimination en emploi.

LA COMMISSION
fournit des services
d'une avocate ou d'un avocat

Si nécessaire,
la Commission peut décider de vous offrir une
avocate ou un avocat pour aller devant le tribunal.

Ce service est gratuit.



QUE FAIRE DANS LES SITUATIONS

Louer
un appartement

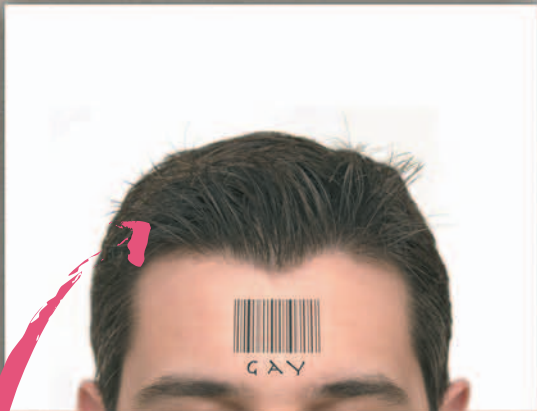


En toute dignité



L'école
de quartier

DÉCRITES DANS LES PROCHAINES PAGES ?



Pas de quoi rire

Pas de travail
le samedi



La sécurité ?
Un travail d'homme !

LOUER UN APPARTEMENT





LOUER UN APPARTEMENT

Marie-Louise et Ludovic veulent louer un appartement. Ce sont deux personnes noires. Elles viennent de trouver l'appartement de leurs rêves. Le propriétaire leur dit que l'appartement est déjà loué.

Le couple demande à un ami de vérifier. Cet ami est blanc. Le propriétaire lui dit que l'appartement est toujours à louer. Le coût du loyer est même réduit de vingt dollars!

Le couple porte plainte à la Commission. Pour vérifier les faits, elle envoie un couple de noirs et un couple de blancs pour voir le comportement du propriétaire. Il se produit exactement la même chose que pour Marie-Louise et Ludovic.



DISCUSSION

1. Qu'est-il arrivé à Marie-Louise et Ludovic ?
Racontez leur histoire.

2. Y a-t-il eu discrimination ?
Si oui, pour quel motif ?

3. La Charte protège-t-elle Marie-Louise et
Ludovic ?

4. Que devraient faire Marie-Louise et Ludovic ?

5. Une histoire semblable vous est-elle déjà
arrivée à vous ou à quelqu'un de votre
connaissance ?



EXERCICE

Remplir les espaces

_____ et _____ veulent louer
un _____. Le propriétaire
leur dit que le logement est déjà _____.
Marie-Louise et Ludovic doutent de sa parole et
croient que le refus est peut-être basé sur la
_____ de leur peau. Le couple demande à
un _____ de vérifier. Le propriétaire affirme
que l'appartement est toujours _____
et qu'il peut déménager demain s'il le désire.
Le couple porte _____ à la
_____. La Commission envoie
_____.
_____.
La même chose se _____.

EN TOUTE DIGNITÉ



Le père de Marie demeure dans une résidence pour personnes âgées. Marie lui rend visite une fois par semaine. Elle trouve que les personnes âgées ne sont pas toujours bien traitées.

Dans ce centre, on oblige les personnes âgées à travailler et on les punit. Marie trouve cela cruel. Cela n'a pas de bon sens. Marie est révoltée. Pour elle, c'est de l'exploitation!



DISCUSSION

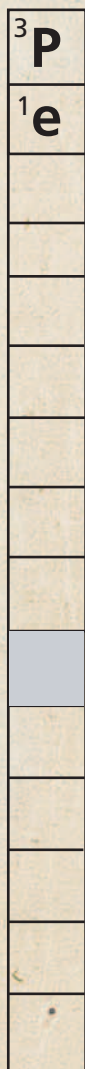
1. Quels problèmes Marie a-t-elle constaté ?

2. Les personnes âgées sont-elles protégées par la Charte ? Si oui, par quel article ?

3. Que devraient faire les personnes âgées ?
Comment Marie pourrait-elle aider son père ?

4. Connaissez-vous un cas semblable ?

Mots croisés



Horizontalement

1. Les personnes handicapées et âgées doivent être protégées de l'_____.

- ## 2. La fille s'appelle

Verticalement

- ### 3. Personnes qui ne sont plus jeunes .

4. La _____ des droits et libertés de la personne .

- ### 5. L'endroit où s'est passé l'incident.

6. Tout être humain doit être traité avec _____ et respect.

L'ÉCOLE DE QUARTIER





L'ÉCOLE DE QUARTIER

Christine a six ans. Elle a le syndrome de Down. Elle a fait la maternelle et sa première année en classe régulière dans l'école de son quartier. Cette année, le centre de services scolaire veut l'envoyer dans une école spéciale. Ses parents ne sont pas d'accord. Ils ont peur que Christine, une fois en dehors de son quartier, régresse sans la présence des enfants de la classe régulière.

Les parents se demandent pourquoi l'école ne peut pas s'adapter à Christine. Pourquoi l'envoyer ailleurs ? Ils veulent qu'elle continue de fréquenter l'école du quartier, dans une classe régulière.



DISCUSSION

1. Qu'arrive-t-il à Christine ?

2. Pourquoi les parents de Christine ne sont-ils pas d'accord avec la décision du centre de services scolaire ?

3. S'agit-il de discrimination ?
Si oui, sur quel motif ?



EXERCICE

Que pensez-vous ?

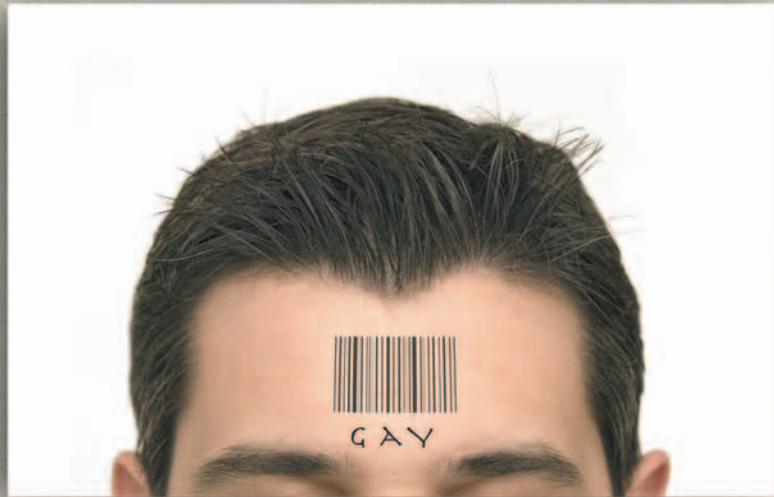
Pensez à votre environnement. Que pourrait-on faire pour mieux intégrer les personnes en situation de handicap ?

À l'école :

Au travail :

Dans le voisinage :

PAS DE QUOI RIRE



Félix est caissier dans un supermarché. Dernièrement, il se sent sur la corde raide. Ses compagnons de travail se moquent de lui parce qu'il est homosexuel. Ils se permettent même de l'insulter devant les clients. Félix est stressé et en colère.

À cause de cette situation, Félix commet des fautes dans son travail de caissier. Son patron, constatant les erreurs, le congédie.



DISCUSSION

1. De quel problème s'agit-il ici ?

2. Est-ce de la discrimination ?
Si oui, sur quel motif ?

3. Qu'est-ce que le harcèlement ?

4. Félix est-il protégé par la Charte ?

5. Si vous aviez le pouvoir d'intervenir,
que feriez-vous ?

EXERCICE

Prenez les lettres du mot

HARCÈLEMENT

et replacez-les pour former

de nouveaux mots, avec ou sans accents.

Combien de mots avez-vous trouvés ?

Écrivez votre liste de mots.



EXERCICE HARCÈLEMENT

Taler	Trace	Têle	Terme
Récent	Relent	Tâche	Tacher
Rat	Rate	Relâche	Relance
Race	Râle	Rame	Ramène
Ne	Né	Nectar	Net
Menthe	Met	Métal	Nacre
Manche	Marche	Mêler	Mener
Harcèle	Hâte	Mâcher	Mâle
Hâle	Haite	Hanche	Hanter
Lancer	Lame	Larme	Lent
Étaler	Été	Lacet	Lâcher
Élan	Élément	Émaner	Ère
Crémant	Écart	Éclater	Écran
Chat	Clan	Clé	Clément
Car	Cent	Châle	Chanter
Arche	Armée	Art	Calme
Acheter	Amener	Armer	Arc

PAS DE TRAVAIL LE SAMEDI





PAS DE TRAVAIL LE SAMEDI

Élisabeth travaille à l'expédition dans une grande manufacture. Il y a beaucoup de travail. Madame Lavoie, sa patronne, lui demande de travailler les samedis. Élisabeth refuse, mais sa patronne insiste. Comme Élisabeth fait partie de l'Église Adventiste du Septième Jour, son « jour du Seigneur » n'est pas le dimanche, mais bien le samedi. En fait, son « jour du Seigneur » débute au coucher du soleil le vendredi soir et se termine le samedi soir au crépuscule.

Madame Lavoie est débordée. Les commandes doivent partir. Élisabeth doit travailler le samedi afin d'accélérer l'expédition des colis. Élisabeth ne sait pas quoi faire.



DISCUSSION

1. Qu'est-ce qui se passe ?

2. Élisabeth est-elle protégée par ses droits dans cette situation ? Si oui, lesquels ?

3. Que devrait-elle faire ?

EXERCICE

PAS DE TRAVAIL LE SAMEDI



PIÈCE DE THÉÂTRE

ACTE I : AU TRAVAIL

M^{me} Lavoie : Élisabeth, nous venons de recevoir une grosse cargaison. Je voudrais que vous entriez samedi.

Élisabeth : C'est impossible Mme Lavoie.

M^{me} Lavoie : Comment ça ?

Élisabeth : Ce n'est vraiment pas possible.

M^{me} Lavoie : Alors samedi prochain ?

Élisabeth : Non, je ne pourrai pas non plus.



M^{me} Lavoie : Vous savez, Élisabeth, tout le monde doit faire du temps supplémentaire parfois.

Élisabeth : Oui, je sais. Mais le samedi, je ne peux pas à cause de ma religion.

M^{me} Lavoie : Comment cela ?

Élisabeth : Je suis membre de l'Église Adventiste du Septième Jour. Notre « jour du Seigneur » débute le vendredi à la tombée du jour et se termine le samedi soir.

M^{me} Lavoie : Cela n'a pas de sens. Quelle que soit votre religion, ici, tout le monde doit travailler certains samedis. Vous aussi. C'est clair ?

Élisabeth : Je ne crois pas que cela soit juste, M^{me} Lavoie.



ACTE II : AU TÉLÉPHONE

M^{me} Lavoie : Oui, allô?

Élisabeth : Bonjour,
M^{me} Lavoie. Ici Élisabeth.

M^{me} Lavoie : Bonjour,
Élisabeth. Ça va bien ?

Élisabeth : Oui, mais j'ai
de mauvaises nouvelles.
Je ne peux vraiment pas
travailler le samedi.

M^{me} Lavoie : Aucun samedi ?

Élisabeth : Aucun samedi. Je suis désolée. C'est
contre ma religion. Votre « jour du Seigneur » est
le dimanche. Vous ne travaillez pas le dimanche. Le
mien est le samedi.

M^{me} Lavoie : Bon, alors j'espère que vous allez
revenir sur votre décision, Élisabeth.

Élisabeth : Je ne peux pas.

LA SÉCURITÉ ? UN TRAVAIL D'HOMME!



Sophie est gardienne de sécurité. Elle travaille pour une agence. Elle patrouille dans un centre commercial. Après quelques années, elle veut changer d'endroit.

Elle demande à l'agence un poste dans une banque. L'agence refuse en expliquant que la clientèle ne veut pas de femmes pour monter la garde dans les banques.

« La clientèle a toujours raison », ajoute le patron. « Et en plus, il n'y a pas beaucoup de femmes qui ont leur permis de port d'armes. »



DISCUSSION

1. Quel est le problème ici ?

2. Comment l'agence répond-elle à la demande de Sophie ? Quelle est votre opinion ?

3. S'agit-il de discrimination ?
Si oui, sur quel motif ?

4. Sophie est-elle protégée par un article de la Charte ? Si oui, lequel ?

5. Que peut-elle faire ?



EXERCICE

Tracez une flèche vers l'homme, la femme ou les deux pour répondre aux questions suivantes :

Qui peut ?

- Faire la cuisine.
- Diriger une entreprise.
- Être chef religieux.
- Prendre soin des enfants.
- Jouer au hockey.
- Avoir un salon de coiffure.
- Être scientifique.
- Devenir premier ministre.
- Accoucher.



Homme



Femme



Homme et
femme

AVEZ-VOUS UNE EXPÉRIENCE
semblable à raconter ?



Écrivez ce que vous est arrivé, ce que vous avez ressenti et ce que vous avez pensé.

[illegible]

EXERCICE

Parlons un peu



De toutes ces histoires que vous venez de lire, laquelle vous a le plus touchée ? Pourquoi ?

Avez-vous déjà entendu parler de cas semblables ?

Si quelqu'un que vous connaissez se retrouve dans des situations pareilles, que leur conseilleriez-vous ?

Si de telles difficultés vous arrivaient, sauriez-vous quoi faire ?

POURQUOI
il est important de connaître ses droits...



Il est important de connaître ses droits parce que

[illegible]

[illegible]

J'AI DÉFENDU MES DROITS

le jour où j'ai...

This image shows a single sheet of cream-colored paper with horizontal ruling lines. The paper has a slightly textured appearance with some minor discoloration and small dark spots. There are ten horizontal lines visible, spaced evenly across the page. The lines are thin and black. The paper is oriented vertically.

les droits des autres lorsque...

This image shows a single sheet of off-white or cream-colored paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are some small, faint brown spots scattered across the surface, likely due to age or handling. The paper appears slightly textured.

LE VOCABULAIRE DES DROITS

CHARTRE DES DROITS ET LIBERTÉS DE LA PERSONNE

ADOPTÉ

ASSEMBLÉE NATIONALE

RESPECT

DISCRIMINATION

DROITS FONDAMENTAUX

RELIGION

OPINION

EXPRESSION

VIE PRIVÉE

GROSSESSE

ORIENTATION SEXUELLE

ÉTAT CIVIL

CONVICTIONS POLITIQUES

ORIGINE ETHNIQUE OU NATIONALE

CONDITION SOCIALE

DROITS POLITIQUES

DROITS JURIDIQUES

AVOCAT

INNOCENCE

DROITS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

CONDITIONS DE TRAVAIL JUSTES

PROTECTION



ACCÈS À L'ÉGALITÉ
COMMISSION

SERVICES

EXPLOITATION

ÉGALITÉ

ÉDUCATION

ENQUÊTE

RECHERCHE

RACISME

HARCÈLEMENT SEXUEL

NON-VIOLENCE

HANDICAP

RESPONSABILITÉ

PLAINTÉ

TRIBUNAL

REPRÉSAILLES

DIGNITÉ

RÉSIDENCE

MATERNELLE

SYNDROME DE DOWN

VOISINAGE

INSULTES

GOVERNEMENT

MÉDIATION

ADVENTISTE DU SEPTIÈME JOUR

CRÉDITS PHOTOS

Page couverture :

Papiers photo séchant sur une corde à linge
Erik Reis / 123RF.com

Page de garde et page 7 :

Papiers photo séchant sur une corde à linge
Erik Reis / 123RF.com

Pages 2 à 56 (image de fond) :

Vieux papier parchemin
Valery Sibrikov / 123RF.com

Page 4 :

Facade de l'Hôtel du Parlement (prise latérale)
Assemblée nationale du Québec
Image modifiée, Régis Fournier, © Le Québec en images,
CCDMD

Pages 6 et 56 :

Paysage avec arbre sur fond de papier parchemin
Erik Reis / 123RF.com

Page 7 :

Homme se couvrant la bouche avec les mains
AbleStock / 123RF.com

Femme assise à une table et parlant
à travers un porte-voix
Dmitriy Shironosov / 123RF.com

Adolescent bâillonné
Jose Manuel Gelpi Diaz / 123RF.com

Page 8 :

Maison entourée d'une chaîne et cadenas
Chode / 123RF.com

Pages 9, 53 et 54 :

Crayons de couleur
Serghei Velusceac / 123RF.com

Page 10 :

Main avec bulletin de vote et boîte de scrutin
Tatiana Popova / 123RF.com

Maillet de juge

Aleksandar Kosev / 123RF.com

Page 11 :

Enfants avec sacs à dos
Thomas Perkins / 123RF.com

Page 11 :

Piquetage
Mysontuna / 123RF.com

Page 12 :

Silhouette d'un homme sur une bicyclette
Jasenka LukÅja / 123RF.com

Vue de profil d'un homme âgé sur chaise roulante
lofoto / 123RF.com

Page 13 :

Silhouettes de personnages
sur les branches d'un arbre
Skvoor / 123RF.com

Page 14 :

Homme écrivant sur une vitre
Alexey Klementiev / 123RF.com

Enquêteur regardant à travers une loupe
Igor Dutina / 123RF.com

Pages 14, 42, 46 et 47 :

Téléphone à cadran
Bruno Passigatti / 123RF.com

Page 14 :

Pile de livres
Massimo Merlini / 123RF.com

Pages 14 et 19 :

Femme juge tenant un maillet
Geo Martinez / 123RF.com

Page 14 :

Balance en cuivre
Anastasiya Maksimenko / 123RF.com

Pages 20, 22 à 25, 46 et 47 :

Couple en train de peindre un mur
lofoto / 123RF.com

Pages 20, 26, 27, 46 et 47 :

Homme âgé
Galina Barskaya / 123RF.com

Pages 20, 29 à 32, 46 et 47 :

Élève du primaire jouant avec
des blocs de construction

Moodboard / 123RF.com

Pages 21, 33, 34, 46 et 47 :

Homme avec code à barres sur le front

Carsten Reisinger / 123RF.com

Pages 21, 37 à 42, 46 et 47 :

Entrepôt de boîtes d'une usine industrielle

Natulrich / 123RF.com

Pages 21, 43 à 46 et 47 :

Silhouettes de gardiens de sécurité

Kirsty Pargeter / 123RF.com

Page 35 :

Adolescent bâillonné tenant un tableau
sur lequel est inscrit le mot harcèlement

Jose Manuel Gelpi Diaz / 123RF.com

Pages 40 et 41 :

Rideau de théâtre

Katrina Brown / 123RF.com

Pages 48 et 51 :

Personne tenant un porte-voix

Moodboard / 123RF.com

Page 52 :

Mains tenant un microphone

Fritz Langmann / 123RF.com



FEUILLE RÉPONSE

Vous avez le droit de connaître vos droits

Louer un appartement (p. 24)

Question 1 : Ludovic et Marie-Louise se sont fait refuser la location d'un logement.

Question 2 : Il y a discrimination basée sur la couleur de la peau.

Question 3: la Charte les protègent à travers le droit à l'égalité prévu à l'article 10 qui interdit la discrimination basée sur la couleur de la peau.

Question 4 : Le couple peut essayer de faire entendre raison au propriétaire. Si cela échoue, il peut continuer le processus de plainte à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

Exercice : remplir les espaces (p. 25)

Ludovic et Marie-Louise veulent louer un **appartement**. Le propriétaire leur dit que le logement est déjà loué. Marie-Louise et Ludovic doutent de sa parole et croient que le refus est peut-être basé sur la **couleur** de leur peau. Le couple demande à un **ami** de vérifier. Le propriétaire affirme que l'appartement est toujours à **louer** et qu'il peut déménager demain s'il le désire.

Le couple porte **plainte** à la **Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse**. La Commission envoie un couple de **personnes noires** et un couple de **personnes blanches** pour **vérifier** le **comportement** du **propriétaire**. La même chose se **produit**.

En toute dignité (p. 27)

Question 1 : On force les personnes âgées à travailler et on les punit.

Question 2 : Les personnes âgées sont protégées par la Charte, notamment par le droit à l'égalité prévu à l'article 10 et par l'interdiction de l'exploitation prévue à l'article 48.

Question 3 : Les personnes âgées peuvent en parler à leur administration. Marie peut aussi en parler à l'administration de la résidence. Les personnes ou Marie peuvent aussi parler au comité des usagers s'il y en a un. Il est aussi possible de s'adresser à un organisme de défense des droits. Les personnes âgées, Marie ou un organisme de défense des droits peuvent aussi porter plainte à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

Exercice : mots croisés (p. 28)

Horizontalement: 1. exploitation 2. Marie

Verticalement: 3. personnes âgées 4. Charte 5. Résidence 6. dignité

L'École du quartier (p. 31)

Question 1 : Christine a le syndrome de Down et étudie dans une classe régulière, mais la commission scolaire veut l'envoyer dans une école spéciale.

Question 2 : Ils ont peur que Christine régresse sans la présence des enfants de la classe régulière.

Question 3 : Il s'agit de discrimination basée sur le handicap.

Exercice : qu'en pensez-vous? (p.32)

Suggestions : sensibilisation, jumelage de personnes, projets d'intégration et de promotion des droits

Pas de quoi rire (p. 34)

Question 1 : Félix est congédié de son travail, car il commet des erreurs en raison du stress relié aux insultes qu'il subit au travail.

Question 2 : Les insultes des collègues constituent de la discrimination, mais plus précisément du harcèlement discriminatoire basé sur l'orientation sexuelle. En conséquence, le congédiement est injuste, car l'employeur a la responsabilité d'assurer un milieu de travail respectueux des droits de toutes les personnes.

Question 3 : Le harcèlement est composé de gestes, paroles ou actes non désirés, la plupart du temps répétés, qui portent atteinte à la dignité de la personne.

Question 4 : Félix est protégé par la Charte, car le harcèlement y est interdit à l'article 10.1.

Pas de travail le samedi (p .39)

Question 1 : Madame Lavoie veut forcer Élisabeth à travailler le samedi, mais Élisabeth ne veut pas, car c'est son jour de repos religieux.

Question 2 : Élisabeth est protégée par le droit à l'égalité, qui interdit la discrimination basée sur la religion.

Question 3 : Élisabeth peut parler à sa patronne pour lui demander un accommodement raisonnable et essayer de trouver un arrangement avec un(e) collègue pour échanger leur quart de travail par exemple.

La sécurité? Un travail d'homme! (p. 44)

Question 1 : Sophie veut changer d'emploi, mais l'agence refuse.

Question 2 : L'agence refuse en expliquant que les clients ne veulent pas de femmes pour monter la garde dans les banques.

Question 3 : Il s'agit de discrimination basée sur le sexe.

Question 4 : Sophie est protégée par la Charte, car la discrimination y est interdite à l'article 10.

Question 5 : Sophie peut expliquer à l'agence qu'elle possède le droit à l'égalité. Elle peut remonter les échelons de la hiérarchie.

Sinon, elle peut tenter de porter plainte à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

Exercice des flèches (p.45)

Toutes les phrases doivent pointer vers l'homme et la femme, sauf « accoucher », qui doit pointer vers la femme seulement.